



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC PAPINEAU

Date: 8 juillet 2023 10 h 00 – 12 h

Meeting Type: Annual General Meeting

Location: La Salle Le bel âge, 8 rue Albert-Bergeron, Sainte-Agathe-des-Monts

Invités Spéciaux: Marjolaine Rodier-Sylvestre, VSADM
Sabrina St. Pierre, CRE Laurentides

Notes de réunion:

1. Réunion publique & Accueil - Robert Brès
2. Présentation des membres du conseil d'administration et des consultants – **Barb Brehn Langer**
 - a. Membres du conseil d'administration: Robert Brès, Jean-Claude Lecompte, Daniel Zours, Barb Langer, Adam Finkelstein, Louis Doré
 - b. Consultants: Barry Abugov, Jacques Ecuyer, Hugues Leduc, Robert Laliberté, Chantal Giroux
3. Mise à jour financière: **Daniel Zours**
 - a. L'association est en bonne situation financière avec des fonds en réserve, même si nous enregistrons un léger déficit chaque année, ce qui gruge nos réserves.
 - b. Prévoir des dépenses d'aérateur cette année.
 - c. Réenregistrement de l'association afin de changer de banque et de fournir des capacités de transfert électronique. Cela entraînera le paiement de frais de conformité pour maintenir l'association à jour.
 - d. Une aide financière de la ville a été demandée.
 - e. Encore besoin de produire 7 années de déclarations de revenus.
 - f. Un investissement de 20 000 \$ procure des intérêts d'environ 800 \$ par année. (équivalent à 20 paiements d'adhésion)
 - g. Don de 300 \$ reçu des amis de la famille Prupas, avec gratitude. L'argent sera consacré au coût des réparations de l'aérateur, puisque Peter Prupas a participé au projet initial d'aérateur en 1999-2002.
 - h. Discussion entre les participants pour savoir si nous devrions avoir un sondage sur l'augmentation des frais d'adhésion ou une structure de coûts interne pour les bateaux à moteur, basée sur la taille du moteur. Le sujet d'une journée de travail pour les bénévoles a également été abordé.
 - i. Le conseil d'administration examinera plus en détail les options et donnera des conseils.
 - i. Le conseil d'administration a suggéré une légère augmentation de 10 \$ de la cotisation pour commencer. Le conseil d'administration a été heureux de constater qu'un si grand nombre de résidents étaient prêts à augmenter encore plus les frais d'adhésion. Nous préférerions qu'un plus grand nombre de membres paient une cotisation moins élevée plutôt que moins de membres qui paient une cotisation plus élevée. Plus de voix dans notre association sont toujours meilleures.
 - i. Ryan Bloom a proposé une augmentation de 10 \$ de nos frais d'adhésion. Les nouveaux frais seraient de 50 \$ par année.
 - ii. Normand Huppé a appuyé la proposition.
 - iii. La majorité a voté en faveur de l'adoption.
 - iv. Une augmentation des frais de 10 \$ a été adoptée.

4. Introduction de Marjolaine Rodier-Sylvestre (VSADM): **Louis Doré**
 - a. Marjolaine a expliqué que la ville a embauché CRE pour fournir un soutien aux associations locales de lacs dans le domaine des préoccupations environnementales.
 - b. Sabrina est là pour nous aider!
5. Présentation de Sabrina St-Pierre (**introduit par Louis Doré**)
 - a. Sabrina est une biologiste prêtée par le VSADM aux associations locales de lacs pour l'été, afin d'aider à l'amélioration des rives, à l'information sur les plantes envahissantes et aux conseils généraux.
 - b. La présentation de diapositives de Sabrina a déjà été envoyée séparément. Malheureusement, il n'est disponible qu'en français.
 - c. Le mandat de Sabrina est d'améliorer la santé des lacs grâce à divers protocoles, de sensibiliser, de rencontrer de petits groupes au sujet de la plantation sur les rives et de répondre aux questions.
 - i. Les protocoles comprennent :
 1. Laisser tomber les disques dans l'eau toutes les 2 semaines jusqu'en octobre. Calculez la profondeur de l'eau lorsque le disque n'est plus visible.
 2. Prélever des échantillons d'eau, qui fourniront des résultats de données et des suggestions d'amélioration.
 3. Identifiez les plantes envahissantes. S'ils existent, ils auront un impact négatif sur la biodiversité de notre lac.
 - d. Sabrina a souligné l'importance du lavage des bateaux et des remorques. La myriophylle envahissante peut envahir un lac avec seulement un très petit morceau, collé à un bateau ou à une remorque.
 - i. Recommandation: lavez les bateaux et les remorques **AVANT** de quitter l'autre lac, de sorte que tout résidu retournera dans ce lac. **Lavez-vous à nouveau** avant de vous lancer dans notre lac. Les **hydravions** doivent nettoyer les flotteurs avec une brosse rigide et naviguer uniquement dans des plans d'eau profonds, dans la mesure du possible.
 - e. **Rappelons que La Jardinière offre un rabais de 10% sur les plantes aux résidents de notre association.**
 - f. On nous a fourni une carte des stations de lavage de bateaux dans la région.
 - i. Adam Finkelstein travaillera avec Barb pour créer une page Web distincte pour l'information environnementale, y compris une carte des stations de lavage des bateaux.
6. Mise à jour de l'adhésion: **Barb Brehn Langer**
 - a. *Nombre de membres payants à ce jour et comparaison avec les années précédentes.*
 - i. 2023 – À 17 juillet: 119 membres payants
 - ii. 2022 – 122 membres payants
 - iii. 2021 – 118 membres payants
 - iv. 2020 – 106 membres payants
 - v. 2019 - chiffres non confirmés – environ 70-80
7. Rapport d'activité 2023: **Robert Brès (français) & Barb Brehn Langer (anglais)**
 - a. Recherche et approbation reçue pour participer au Forum national sur les lacs
 - b. Élaboration d'un règlement général pour l'association.
 - c. Mise à jour de l'enregistrement de notre association auprès du gouvernement provincial, en soumettant une énorme quantité de documents, y compris de nombreuses années de déclarations de revenus
 - d. Nous avons changé notre banque pour une banque locale.
 - e. Configurez la possibilité de payer les frais d'adhésion par virement électronique. (uniquement possible après 'b' et 'c' ci-dessus)
 - f. Lancement d'un programme d'autocollants et de vignettes afin de réduire les coûts et les interventions des municipalités.

- g. Maintien des frais d'adhésion de 40 \$ qui durent des décennies.
- h. Installation d'une nouvelle signalisation à la rampe de mise à l'eau pour sensibiliser tout le monde aux plantes envahissantes et à l'importance de laver les bateaux et les remorques.
- i. Installation de caméras à la rampe de mise à l'eau pour réduire le vandalisme.
- j. Enlèvement de gros rochers de l'eau peu profonde à la rampe de mise à l'eau et fixation de la porte.
- k. Développé des relations avec la nouvelle équipe du maire et a continué à travailler avec eux sur des initiatives locales.

8. Mise à jour de l'aérateur: **Jacques Ecuyer**

- a. Tous ont besoin de réparations mécaniques – les aérateurs ont été vérifiés et la décision de les réparer a été prise.
- b. Le problème était de trouver 1 composant. Alain Goulet et Robert Laliberté, avec l'aide d'une entreprise locale, ont remonté 1 aérateur et il a été réinstallé dans le 3e lac.
- c. Devoir changer le système d'ancrage. Il y a environ 300 à 400 pieds de chaînes à changer.
- d. Les 4 aérateurs seront certainement installés au plus tard au printemps prochain.

9. Mise à jour du programme de vignettes: **Robert Laliberté**

- a. Tout le monde est encouragé à utiliser les autocollants fournis avec l'abonnement payant. Nous visons une utilisation de 100%.
- b. Les autocollants indiquent notre engagement à laver nos bateaux et nos remorques.
- c. Un autre objectif du programme est de garder notre lac autonome de la ville.
- d. Des autocollants devraient maintenant être apposés sur toutes les embarcations, y compris les canots, les pédalos, les kayaks et les voiliers.
- e. Rappel que tout le monde peut faire sa part pour garder le lac sécuritaire et propre, en utilisant des détergents sans phosphore, etc.

10. Forum national sur les lacs: **Louis Doré**

- a. Il y a 150 associations de lacs dans le Forum national, ce qui offre une bonne synergie entre les associations de lacs et les municipalités.
 - i. Par exemple: à Saint-Donat, ils ont un protocole si des plantes envahissantes sont trouvées, ce qui permettra une intervention rapide.
- b. Les bateaux avec de gros moteurs devraient éviter les eaux peu profondes.
- c. Les hydravions sur notre lac ont été impliqués dans au moins 2 problèmes de sécurité récents, dont l'un ou l'autre aurait pu entraîner une issue mortelle. **LES HYDRAVIONS ONT LA PRIORITÉ ABSOLUE!!**
 - i. Veuillez consulter l'article de Louis Doré sur la sécurité des hydravions dans le bulletin d'été.

11. Règlement générale de l'association: **Hugues Leduc**

- a. Il peut être trouvé sur notre site Web (www.petitlaclong.org).
- b. Il a été expliqué que ces règlements sont de base pour les organismes sans but lucratif et décrivent les règles en vertu desquelles le conseil d'administration de l'association doit fonctionner.
- c. Normand Huppé a proposé d'accepter le règlement.
- d. Joseph Zalter appuie la proposition.
- e. La majorité a voté en faveur de l'adoption.
- f. Des règlements généraux ont été adoptés.

12. Avantages de l'adhésion:

- a. Tenir la ville à l'écart des affaires internes du lac.

1. Tarifs annuels de la Ville :

- a. 3-10HP \$115 pour chaque bateau
- b. > 10HP 175 \$ - 1 035 \$ chacun, selon le type de bateau et HP

b. Payer pour les services: Assurance, Signalétique, Installation d'aérateur, stockage et maintenance.

13. Questions et réponses

14. La séance est levée.